

## **FICHE DE SECURITE AU POSTE N°5: UTILISATION D'UN MARTEAU-PIQUEUR**

### **Les expositions aux risques :**



Liés au bruit



Ecrasement



Mécanique



Pour la santé (TMS,...)



D'explosion liée aux gaz comprimés



Liés à l'environnement de travail

### **Consignes de sécurité :**

- S'informer de la présence et de la nature des câbles ou conduites enterrés pouvant se trouver sur la zone de travail, effectuer une Demande de Renseignement (DR) auprès des exploitants (fournisseur d'énergie, opérateur de télécommunication, ...) concernés ; établir si un exploitant le demande compte tenu du risque présenté par les travaux une Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DICT).
- Vérifier le bon état du matériel, notamment les raccords et les flexibles,
- Mettre en place une signalisation temporaire de chantier,
- S'assurer que la machine a été correctement assemblée et que toutes les fixations sont bien serrées,
- S'assurer que l'outil utilisé, (fleuret) correspond bien à l'appareil à utiliser. Contrôler celui-ci avant chaque usage pour détecter toute anomalie (usure, ...)
- Purger les flexibles avant de les brancher sur l'outil (pour cela s'assurer que personne ne soit sur la trajectoire de la chasse d'air)
- Prévoir des protections spécifiques pour les flexibles et raccords, en cas de passage de véhicule,
- Fermer l'arrivée d'air avant de brancher ou débrancher l'appareil,
- Vérifier que la pression est normale au manomètre,
- Purger le réservoir pour éviter la condensation après chaque reprise du travail,
- Essayer dans la mesure du possible de se relayer de manière à réduire l'exposition au bruit ainsi qu'aux vibrations
- Porter les Equipements de protections individuelles (casque anti bruit, chaussures de sécurité, lunettes de sécurité, gants de protection, gilet de haute visibilité, ...)
- Positionner la machine correctement, la maintenir fermement à deux mains, en adoptant une posture de travail stable
- Tenir les mains et doigts éloignés du levier de commande lorsque la machine n'est pas utilisée
- Tenir les pieds éloignés de la zone de percussion
- Respecter les consignes d'entretien données par le constructeur qui sont consignées dans le manuel d'entretien
- Procéder à l'élimination de tout flexible détérioré
- Ranger convenablement les flexibles après usage, loin de la chaleur et de la lumière.

## Les Equipements de Protection Individuelle (EPI):



Casque de protection auditive



Casque de protection



Vêtement de travail



Lunettes de sécurité



Chaussures de sécurité



Gants pour la manutention et pour limiter l'effet des vibrations



Gilet de signalisation lors de travaux sur la voie publique